

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Ré
Mo
b***22126791***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

14 OCT. 2022DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0438 995 076****Nom**(en entier) : **SOLAR TURBINES EUROPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue de Finlande 8, 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDATS - DELEGATION POUVOIRS SPECIAUX**

Extrait des décisions prises par écrit par l'actionnaire unique conformément à l'article 7:133 du Code des Sociétés et Associations le 8 juillet 2022 :

[...]

10. Renouvellement du mandat des administrateurs de la Société

L'actionnaire unique prend acte du fait que les mandats des personnes suivantes en qualité d'administrateurs de la Société prennent fin à l'issue de la présente assemblée générale :

-Monsieur Manoj DUTT, ayant élu domicile au siège de Solar Turbines Inc., 9330 Sky Park Court, 92123-5398 San Diego, California, USA ;

-Monsieur Erik DEVOS, ayant élu domicile au siège de la Société ;

-Monsieur Enrique BANGUESES PEDRO, domicilié P.O. Box 17779, Jebel Ali Free Zone, Dubai, UAE ; et

-Monsieur Jack PLESCIA, ayant élu domicile au siège de la Société.

L'actionnaire unique décide de renouveler les mandats des personnes susmentionnées en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de un (1) an, de sorte que leurs mandats prendront fin immédiatement à l'issue de l'assemblée générale de la Société approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2022.

Les mandats ainsi conférés sont exercés à titre gratuit.

Vu ce qui précède, le conseil d'administration de la Société est en conséquence composé comme suit à compter de ce jour :

-Monsieur Manoj DUTT ;

-Monsieur Erik DEVOS ;

-Monsieur Enrique BANGUESES PEDRO ; et

-Monsieur Jack PLESCIA.

Conformément à l'article 24 des statuts de la Société, « Sans préjudice du pouvoir de représentation général de l'organe d'administration, la société est valablement représentée vis-à-vis des tiers, dans tous les actes, y compris ceux où interviennent un fonctionnaire public ou un officier ministériel et en ce compris les conventions auxquelles la société interviendra en vue qu'elles lui soient opposables, ainsi qu'en justice :

-soit, par un administrateur agissant seul ;

-soit, dans les limites de la gestion journalière, par un délégué à cette gestion agissant seul ;

-soit, par des mandataires spéciaux dans les limites de leur mandat. »

11. Renouvellement du mandat du commissaire de la Société – Détermination de ses émoluments

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/10/2022 - Annexes du Moniteur belge

L'actionnaire unique prend acte du fait que le mandat de commissaire de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est établi Culliglaan 5, 1831 Machelen, et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0429.501.944, représentée par Madame Mélanie ADORANTE (AO2225), réviseur d'entreprises, prend fin à l'issue de la présente assemblée générale.

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de PwC Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est établi Culliglaan 5, 1831 Machelen, et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0429.501.944, représentée par Madame Mélanie ADORANTE (AO2225), réviseur d'entreprises, en qualité de commissaire de la Société, pour une durée de trois (3) ans, soit pour les exercices sociaux se clôturant aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024 de sorte que son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de la Société approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024.

Les émoluments annuels du commissaire seront définis et approuvés plus tard en cours de l'année 2022.

12.Délégation de pouvoirs spéciaux en vue de l'accomplissement des formalités de dépôts et de publications légales

L'assemblée générale, composée comme indiqué ci-dessus, décide de donner mandat à Maître Caroline Daout, avocate, Maître Virginie Lescot, avocate, ou tout autre avocat du cabinet d'avocats DLA Piper UK LLP, dont les bureaux sont établis rue aux Laines 70 à 1000 Bruxelles, chacun d'eux pouvant agir seul et avec pouvoir de substitution, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités de publication légale relatives aux résolutions adoptées lors de la présente assemblée générale et, en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur belge et la mise à jour de l'inscription de la Société au Registre des Personnes Morales de la Banque-Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tout document, en ce compris les formulaires I et II, accomplir toute démarche utile auprès du greffe du Tribunal de l'entreprise, des Guichets d'Entreprises et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi que de la Banque Nationale de Belgique, et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire ou utile à cette fin.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Alexandra Duysters
Mandataire